

HONORAIRES

I - VENTE D'IMMEUBLES (honoraires à la charge de l'acquéreur)

Immeubles tous usages, terrains, parts sociales

Honoraires calculés sur le prix de vente suivant barème affiché

II- LOCATION

- Locaux d'Habitation nus ou meublés

Honoraires à la charge du LOCATAIRE (plafonné suivant décret n° 2014-890 du 1er août 2014) :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 6% TTC du loyer annuel hors charges

- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 2% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du BAILLEUR :

- honoraires d'entremise et de négociation : 50 euros TTC (OFFERT dans le cadre d'un mandat de gestion)

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 6% TTC du loyer annuel hors charges

- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 2% TTC du loyer annuel hors charges

III - ADMINISTRATION DES BIENS

- A la charge du Bailleur

Locaux d'habitation :

A – Appartements :

Gestion avec reversement des loyers mensuellement :
7.20% TTC sur les loyers hors charges

B – Maisons :

Gestion avec reversement des loyers mensuellement :
6.00% TTC sur les loyers hors charges

C - Gestion avec option assurance garantie locative

Honoraires complémentaires de 3.28 % TTC sur la totalité des encaissements.

D - Gestion avec option assurance vacance locative

Honoraires complémentaires de 2.58 % TTC sur la totalité des encaissements.

Locaux industriels, commerciaux et professionnels :

Loyers

Gestion avec reversement des loyers :

Bureaux : Commerces :

de 0 à 300 m² : 6.00 % TTC sur les loyers HT, hors charges

de 301 à 800 m² : 4.80 % TTC sur les loyers HT, hors charges

de 800 m² et + : 3.60 % TTC sur les loyers HT, hors charges

Locaux d'activité : entrepôts :

- Indépendants : 4.80 % TTC sur les loyers HT, hors charges

- En copropriété : 6.00 % TTC sur les loyers HT, hors charges

- A la charge du demandeur :

Avenant ou renouvellement de bail d'habitation : 150 € TTC

Avenant ou renouvellement autres baux : 1 000 € TTC

KERMARREC
habitation

Taux de T.V.A. actuellement en vigueur 20.00 %